SINFO TRAVAUX

Aménagement d'une nouvelle liaison routière entre la RD30 à Achères et la RD190 à Triel-sur-Seine, avec la création d'un pont sur la Seine.

Démarrage des travaux préalables - Septembre 2023

L'arrêté d'autorisation environnemental nécessaire au démarrage des travaux a été signé le 3 juillet 2023. Les travaux commenceront donc en septembre.

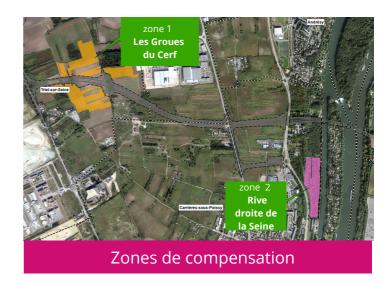
De septembre à novembre 2023, un diagnostic d'archéologie préventive va être entrepris pour vérifier la présence ou non de vestige. Ce diagnostic sera réalisé par le Service archéologique interdépartemental 78-92.

Les zones concernées par ces fouilles seront défrichées. La période choisie permet de respecter les calendriers biologiques des espèces. L'abattage de certains arbres sera par ailleurs encadré par un écologue qui veillera à la préservation des chauves-souris pouvant y nicher. Sur l'île de la Dérivation, l'abattage sera réalisé manuellement et à l'aide de chevaux afin de réduire les nuisances, avant évacuation par voie fluviale.

Le Département va aménager 27 ha de compensations écologiques et gérera ces sites pendant 50 ans. Ces aménagements sont confiés à l'opérateur de compensation environnementale **Seine Yvelines Environnement**. Ces travaux se dérouleront à compter de septembre 2023.

Consultez les informations en ligne sur : www.yvelines.fr/rd30-rd190
Posez vos questions en écrivant à « RD30-RD190@yvelines.fr »









Aménagement d'une nouvelle liaison routière entre la RD30 à Achères et la RD190 à Triel-sur-Seine, avec la création d'un pont sur la Seine.

